



Bulletin municipal

N° 10 Janvier 2011

SOMMAIRE

- p. 2 :
▪ informations
- p. 3 :
▪ informations (suite)
- p. 4-5 :
▪ calendrier 2011
- p. 6 :
▪ le Téléthon 2010
▪ le cimetière
▪ permanence F.N.A.T.H.
- p. 7 :
▪ protégez-vous contre le cambriolage
- p. 8 :
▪ nos joies et nos peines
▪ permanences des maire et adjoints
▪ quelques conseils de sécurité pour les seniors

ÉDITORIAL

Chers administrés,

Même si les perspectives économiques ne sont guère brillantes, il faut savoir apprécier ce qui est bon dans le présent : les moments de convivialité sont des plaisirs simples mais précieux...

Le Conseil municipal et moi-même souhaitons que l'année nouvelle vous soit favorable ainsi qu'à ceux qui vous sont chers.

Pour notre part, nous nous efforcerons, comme lors des années précédentes, de faire le maximum sans grever davantage votre budget. En 2010, nous avons terminé les travaux du cimetière, amélioré l'éclairage public de certaines rues, refait le chauffage de l'église.

Grâce à l'augmentation de sa population, Flavy-le-Martel a pu obtenir la création d'une nouvelle classe à l'école Joseph Paradis. De nouveaux commerces se sont installés.

Pour 2011, nous avons des projets. Certains pourront se réaliser au 1er trimestre : réfection de la toiture de l'école du centre, aménagement de la voie communale 32 (Flavy-Frières) ; d'autres, à l'étude, seront soumis à l'obtention de subventions.

Malgré les difficultés, nous sommes déterminés à aller de l'avant et à rester « audacieux avec prudence ».

Bonne année 2011 et bonne santé, pour vous et vos proches.

Bien cordialement.

Danielle Lanco

FÊTE DE NOËL DES ÉCOLES

du jeudi 16 décembre 2010
les enfants,
captivés par le spectacle



INFORMATIONS

LA NEIGE À FLAVY

Nous venons de vivre une période hivernale neigeuse et rigoureuse et les mois de janvier et février sont encore à passer ! Les employés communaux ont été présents pour dégager les routes quand cela était possible, même les samedis et dimanches. Merci à eux. Malheureusement comme vous le savez sûrement les produits de salage des routes manquent un peu partout, nous en avons encore un peu ; espérons que cela suffira ou que les stocks seront de nouveau accessibles.

J'en profite pour rappeler que le nettoyage des trottoirs incombe aux riverains et je vous prie d'y penser si une période semblable devait se reproduire.

Jouez aussi la solidarité si votre voisin est une personne âgée sans famille proche ou signalez-le-nous. Merci.

Danielle Lanco

DÉFIBRILLATEUR

Une action citoyenne organisée par LA COMMUNAUTÉ de COMMUNES du CANTON de SAINT-SIMON a permis l'achat groupé de DÉFIBRILLATEURS.

Dans le cadre de la prévention santé des Flaviens, nous vous informons qu'un DÉFIBRILLATEUR est à votre disposition en cas d'urgence

- à la mairie

- à la maison de retraite CHARLES LEFÈVRE

Une signalétique sera mise en place prochainement pour une meilleure visibilité.

LE GAZ NATUREL

Comme vous le savez, de grands changements ont affecté le marché de l'énergie en France depuis quelques années : séparation des activités commerciales et de distribution des deux grands acteurs historiques, EDF et Gaz de France, ouverture du marché de l'énergie à la concurrence et, plus récemment, fusion de Gaz de France avec Suez, pour donner naissance à un nouvel acteur, GDF Suez.

Pour mieux vous situer dans ce paysage énergétique, nous vous communiquons quelques contacts utiles :

- Urgence Sécurité Gaz : appeler le GrDF au 0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)
- Pour le raccordement au gaz naturel : appeler le GrDF au 0 810 224 000 (prix d'un appel local)
- Si vous avez un contrat de gaz naturel ou d'électricité Gaz de France DolceVita : 09 69 324 324 (appel non surtaxé) ou www.docevita.gazdefrance.fr

La liste des autres fournisseurs de gaz naturel et d'électricité présents dans la commune est disponible sur le site de la Commission de Régulation de l'Énergie : www.cre.fr.

OUVERTURE DE LA SUPÉRETTE AU 85¹

2ème QUINZAINE DE JANVIER 2011

(1) voir bulletin municipal n° 9 d'octobre 2010



LES ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNÉE

UN GRAND MERCI aux jeunes et aux adultes qui ont accepté de donner de leur temps pour décorer l'entrée de la salle polyvalente,

Quant au sens giratoire, c'est dans la joie et la bonne humeur que d'autres ont répondu à l'appel.

Chaque année, un effort est fait au niveau des illuminations de fin d'année. Nous souhaitons agrémenter les entrées de FLAVY et toutes les intersections en déployant petit à petit nos efforts. Patience...

L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES & SES ENVIRONS,

vous souhaite une très belle année 2011 et vous propose :

Le samedi 29 janvier 2011, une soirée « **repas convivial tartiflette et galette des rois** » à 19 heures dans la petite salle polyvalente de la mairie de Flavy-le-Martel.

Tarifs : adultes : 7€ (par personne, boissons non comprises), enfants : 5€ (moins de 12 ans, boissons non comprises). Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 21 janvier 2011 dans la mesure des places disponibles.

et

Le dimanche 20 février 2011, une sortie en famille au **Salon de l'agriculture** à Paris.

Tarifs : Adhérents de l'association, de la gymnastique volontaire et de la danse (à jour de la cotisation 2010), Adultes ou Enfants de plus de 6 ans : 30 € tout compris (transport et entrée au salon), Non Adhérents, Adultes ou enfants de plus de 6 ans : 33 € tout compris (transport et entrée au salon).

Pour tout renseignement, le **relais familles** vous accueille du lundi au vendredi, de 10 heures 30 à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 17 heures 30. Vous y trouverez des brochures en matière de prévention santé, des magazines à emprunter ou à consulter sur place, n'hésitez pas à venir vous renseigner. Tél. 03.23.52.17.83

FÊTE DE NOËL DES ÉCOLES (SUITE)



pendant le spectacle

le public avant la représentation



LA BRIGADE DE GENDARMERIE DE SAINT-SIMON

Une présence physique des gendarmes est organisée dans chaque brigade, sur le territoire, sous forme de PERMANENCES.

Concernant notre secteur, ces permanences se tiennent les

MARDI MATIN de 8 h à 12 h

MERCREDI APRÈS-MIDI de 14 h à 19 h

JEUDI MATIN de 8 h à 12 h

SAMEDI APRÈS-MIDI de 14 h à 19 h

RAPPEL : Une sonnette et un interphone, placés au niveau de la grille d'entrée, permettent un lien et une réponse de suite pendant les horaires « dits » de fermeture.

EN CAS D'URGENCE, COMPOSER TOUJOURS LE 17 POUR INTERVENTION.

JANVIER

- 12 janvier : Vœux de la Municipalité
- 14 janvier : Assemblée Générale Association d'Animation Communale
- 15 janvier : Concours de Belote Amicale du Personnel Communal
- 16 janvier : Randonnée Pédestre des Donneurs de Sang Bénévoles
- 21 janvier : Assemblée Générale «Les Biclounes »
- 29 janvier : Soirée Tartiflette organisée par l'Association Familles Rurales

FEVRIER

- 2 février : Don du Sang petite salle polyvalente
- 5 février : Repas E S I Flavy-Seraucourt
- 6 février : Assemblée Générale « La Perche » (Petite Salle)
- 13 février : Randonnée Pédestre des Donneurs de Sang Bénévoles
- 19 février : Concours de Belote Amicale du Personnel Communal
- 20 février : Sortie au salon de l'agriculture organisée par l'Association Familles Rurales

MARS

- 5 mars : Triplette « challenge Félix FLAMANT » - La Boule Flavienne
- 13 mars : Randonnée Pédestre des Donneurs de Sang Bénévoles
- 22 mars : Repas des Anciens
- 24 mars : Assemblée Générale des Donneurs de Sang
- 26 mars : Assemblée Générale U.N.C.
- 27 mars : Sortie extérieure Donneurs de Sang Bénévoles

AVRIL

- 3 avril : Doublette Mixte - La Boule Flavienne
- 3 avril : Randonnée l'Infernale Association LesBiclounes
- 9/10 avril : FLAVY en Fête Mémoire du canton
- 15 avril : Assemblée Générale Association Familles Rurales
- 22 avril : Loto Association d'Animation Communale

MAI

- 8 mai : Brocante Entente Sportive Intercommunale
- 8 mai : Fête de la Victoire
- 15 mai : Repas des Anciens Combattants (U.N.C)
- 21 mai : Doublette – La Boule Flavienne
- 22 mai : Randonnée Pédestre Associations

JUIN

- 1 juin : Fête des Mères
- 1 juin : Don du Sang petite salle polyvalente
- 12 juin : Doublette – La Boule Flavienne
- 13 juin : Tournoi de onze
- 17 juin : Assemblée Générale Entente Sportive Intercommunale
- 18 juin : Kermesse des Écoles
- 18 juin : Appel du 18 juin
- 19 juin : Randonnée Pédestre des Donneurs de Sang Bénévoles (repas champêtre)

JUILLET

- 10 juillet : Randonnée Pédestre des Donneurs de Sang Bénévoles
- 10 juillet : Doublette – La Boule Flavienne
- 13/14 juillet : Fête Nationale
- 24 juillet : Kermesse Centre de Loisirs sans hébergement

AOUT

- 20 août : Doublette – La Boule Flavienne
- 26 août: Loto Association d'Animation Communale
- 27 août : Sortie spectacle à Ailly-sur-Noye organisée par l'Association Familles Rurales

SEPTEMBRE

- 4 septembre : Fête du Sport (Communauté de Communes du Canton de St-Simon)
- 17 septembre : Brocante nocturne
- 17/18 septembre : Journées du Patrimoine
- 24/25 septembre : Fête patronale – Concours de boules

OCTOBRE

- 5 octobre : Don du Sang petite salle polyvalente
- 8 octobre : Concours de Belote Amicale du Personnel Communal
- 9 octobre: Randonnée Pédestre des Donneurs de Sang Bénévoles

NOVEMBRE

- 11 novembre : Armistice 1918
- 13 novembre : Randonnée Pédestre des Donneurs de Sang Bénévoles
- 19 novembre : Concours de Belote Amicale du Personnel Communal

DECEMBRE

- 3 décembre : Randonnée Pédestre des Donneurs de Sang Bénévoles (Téléthon)
- 3 décembre : Téléthon
- 10/11 décembre : Repas Sainte Barbe- Arbre de Noël des Sapeurs Pompiers
- 16 décembre : Fête de Noël des Écoles
- 17 décembre : Assemblée Générale Boule Flavienne

TÉLÉTHON 2010

Cette année, l'organisation du Téléthon a permis de récolter la somme de 2 588,45 euros.

Nous remercions les personnes qui, bravant le mauvais temps, ont par leurs dons, contribué au succès de la manifestation.

Nous remercions

- tous les bénévoles,
- les établissements scolaires (écoles et collège),
- les associations (Donneurs de sang, Familles Rurales, Résidence Charles Lefèvre, Sapeurs Pompiers, musiciens et chanteurs de la C32S),
- le personnel communal,

qui se sont joints à l'A.A.C. pour en assurer la réussite.

Nous remercions également les commerçants pour leurs dons qui nous ont permis d'organiser une tombola.

Cette année encore, des bénévoles d'Annois et, pour la première fois, de Saint-Simon se sont joints à notre organisation.



prêts pour livrer la soupe ...

Franck Gary (organisateur)
Jean-François Fauquemberg
(trésorier du Téléthon)



Le lâcher de ballons

Vous pouvez voir d'autres photos du Téléthon en consultant le diaporama sur le site de la mairie.

LE CIMETIÈRE

La commune vient d'engager une procédure de reprise des concessions en état d'abandon.

Il sera procédé, le lundi 17 janvier 2011 à 10 heures, dans le cimetière, à la constatation de l'état d'abandon des concessions concernées (environ une centaine).

La liste des concessions dont les héritiers, descendants, successeurs du concessionnaire n'ont pas pu être identifiés est affichée en mairie ainsi qu'au cimetière.

PERMANENCE F.N.A.T.H.

Fédération Nationale des
Accidentés du Travail et des

Handicapés

**1er mercredi
de chaque mois**
salle de la mairie
17 h - 19 h

PROTÉGEZ-VOUS CONTRE LE CAMBRIOLAGE

La grande majorité des cambriolages ont lieu durant la journée dans le département de l'Aisne.

PROTÉGEZ-VOUS CONTRE LE CAMBRIOLAGE

Vous êtes à votre domicile :

- Fermez votre porte à clé.
- Fermez vos fenêtres :
 - si vous ne pouvez pas les surveiller
 - si elles sont facilement accessibles.

▪ Ne laissez pas les clés de véhicule visibles ou accrochées derrière la porte du domicile.

En cas d'absence prolongée :

▪ Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie ou au commissariat de police le plus proche : les patrouilles de surveillance seront effectuées.

▪ Faites suivre votre courrier ou demandez à un voisin de le relever. Le courrier qui s'accumule dans votre boîte aux lettres signale votre absence.

▪ Demander à quelqu'un d'ouvrir régulièrement les volets : votre domicile doit paraître habité.

▪ Ayez si possible recours à un système d'alarme, c'est un moyen efficace pour éloigner les voleurs.

▪ Ne laissez pas d'objets à l'extérieur de votre domicile qui permettraient aux malfaiteurs d'accéder à une fenêtre.

Protégez vos biens :

▪ Dissimulez autant que possible vos objets attractifs et facilement transportables.

▪ Placez vos objets de valeur (argent, bijoux...) dans un coffre ou à la banque.

▪ Enregistrez les numéros de série de vos objets de valeur et/ou prenez une photographie s'il s'agit de bijoux ou d'objets d'art (ces informations pourraient être utiles à l'enquête le cas échéant).

Protégez votre véhicule :

▪ Si possible, mettez-le dans un garage.

▪ Le cas échéant, stationnez votre véhicule dans un endroit bien éclairé et non isolé.

▪ Fermez systématiquement votre véhicule à clé.

▪ Même pour une courte absence :

- arrêtez votre moteur,

- enlevez votre clé de contact,

- remontez les vitres des portières.

▪ Utilisez des dispositifs antivols.

▪ Braquez les roues dans le sens contraire de la chaussée.

▪ Verrouillez, lorsque vous circulez en ville, les sécurités intérieures des portes afin d'éviter le vol du véhicule avec violence ou menace à l'encontre du conducteur ou des passagers.

COMMENT RÉAGIR SI VOUS AVEZ ÉTÉ VICTIME

▪ Ne touchez à rien.

▪ Composez le 17 s'il y a une urgence.

▪ Sinon déposez plainte auprès de la gendarmerie ou de la police¹.

▪ Communiquez les références et/ou photographies des objets dérobés.

▪ Faites une déclaration de vol à votre assurance dans les deux jours.

▪ En cas de vol de chèques ou de carte bancaire, faites le plus rapidement possible opposition auprès de votre banque.

Afin d'optimiser les chances de retrouver les malfaiteurs et d'améliorer la réactivité des services de gendarmerie et de police, voici les informations à relever en cas de flagrant délit :

▪ Observer l'agresseur pour en donner un signalement très précis (signes distinctifs).

▪ Noter le moyen de locomotion utilisé.

▪ Mémoriser le type, plaque d'immatriculation ainsi que la couleur du véhicule utilisé.

▪ Maintenir les lieux en l'état jusqu'à l'arrivée de la gendarmerie ou de la police.

▪ Retenir ou identifier les témoins.

**Donner l'alerte le plus rapidement possible
peut permettre
de faire échouer un cambriolage
ou permettre
une interpellation rapide des auteurs.**

(1) Voir page 3 les informations relatives à la brigade de gendarmerie de Saint-Simon

NOS JOIES ET

NOS PEINES

Naissances

1er Octobre : Éléonore DA COSTA
FONSECA
15 Octobre : Thomas GOESSENS
15 Octobre : Justine THUILLIER
4 Novembre : Soan DECHILLY
4 Novembre : Enzo
TEIXEIRA—SENEPART
16 Novembre : Dragan KAROSKY
18 Novembre : Capucine LACHEVRE
8 Décembre : Tina LENOIR
15 Décembre : Ugo JULLIARD
15 Décembre : Aurélien STASZAK

Décès

le 3 Octobre : Noëlla HAURIEZ
5 Octobre : Albert CAILLE
22 Octobre : Marie-France COLLOI
6 Novembre : Andrée VATIN
16 Novembre : Suzanne FLOQUET
21 Novembre : Jean-Claude MARBAIS
15 Décembre : Serge FIAT

PERMANENCES MAIRE - ADJOINTS

(de 9 h 30 à 11 h 00).

8 – 9 janvier : M. Éric VAN ISACKER
15 – 16 janvier : M. Patrick JULIEN
22 – 23 janvier : Mme Andrée TATIN
29 – 30 janvier : M. Régis LEFEVRE

5 – 6 février : M. Éric VAN ISACKER
12 – 13 février : Mme Andrée TATIN
19 – 20 février : M. Patrick JULIEN
26 – 27 février : Mme Annick NOIZET

5 – 6 mars : Mme Andrée TATIN
12 – 13 mars : Mme Annick NOIZET
19 – 20 mars : Mme Danielle LANCO
26 – 27 mars : M. Éric VAN ISACKER

2 – 3 avril : M. Régis LEFEVRE
9 – 10 avril : Mme Danielle LANCO
16 – 17 avril : M. Régis LEFEVRE

fermetures fiables et un entrebâilleur à votre porte d'entrée.

- N'ouvrez jamais à un inconnu si une personne se présente sans rendez-vous comme un professionnel (plombier, électricien...), vérifiez sa qualité auprès de son entreprise avant de lui ouvrir.

- Sur internet, ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par e-mail. Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé (« https »).

- Évitez de détenir trop d'espèces : privilégiez les paiements par carte bancaire.

- Dans la rue, portez votre sac fermé et en bandoulière sous le bras.

- Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.

- Votre sécurité, c'est aussi la sécurité routière. Soyez prudent à pied comme en voiture. Piéton, la nuit, équipez-vous d'un gilet réfléchissant.

Pour en savoir plus, consultez le guide "**Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !**" sur le site www.interieur.gouv.fr

Cet article, ainsi que le précédent (Protégez-vous contre le cambriolage) ont été rédigés d'après des documents remis par la brigade de gendarmerie de Saint-Simon.

Jean-François Fauquembergue

SENIORS,

POUR VOTRE SÉCURITÉ,

AYEZ LES BONS RÉFLEXES !

- Ne restez pas seul(e). Gardez le contact et participez à la vie de votre quartier.

- Privilégiez vos déplacements (commerces, banque...) en vous faisant accompagner.

- Les policiers et les gendarmes sont à votre service. Demandez-leur conseil, signalez tout fait suspect.

- Bénéficiez de l'opération « tranquillité seniors » ; si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître auprès des organismes sociaux, de votre mairie, de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie. Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile, lorsque les circonstances le justifieront.

- Ayez un téléphone à portée de main et en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112 (numéro européen). Votre appel sera immédiatement pris en compte.

- Protégez votre domicile par un système de